

mitted with unusual cruelty and perversity, such as robbery, murder, infanticide, incest, rape, and bigamy.

This volume is the result of extensive research, both in libraries and especially in archives, providing historians with an overview of the functioning of justice in 16<sup>th</sup>-century Transylvanian Saxon cities.



FERENC DÁNIEL PÁLL-SZABÓ

### **Monarhia Habsburgică (1848-1918).**

#### **Vol. III, Problema națională**

(La Monarchie habsbourgeoise, 1848-

1918. Vol. III, La question nationale)

Édition en roumain coordonnée et soignée par RUDOLF GRÄF

Traduction par IOSIF MARIN BALOG, LORÁND

MÁDLY, RALUCA NELEPCU, DANIELA STANCIU-

PĂSCĂRIȚA et NICOLAE TEȘCULĂ

Cluj-Napoca, Academia Română, Centrul de Studii Transilvane ; Iași, Polirom, 2021

**A**PRÈS PLUS d'un siècle depuis l'effondrement de l'ensemble multiethnique et pluriconfessionnelle qui avait été la Maison d'Autriche, ce sujet continue à occuper une place importante dans la production culturelle issue des sciences humaines et sociales, depuis les débats historiographiques et la création littéraire à la spéculation philosophique et aux études de politique économique et d'histoire du droit. Placée sous ces auspices favorables, la réflexion inspirée par l'impact de cet insolite projet politique d'origine médiévale, qui avait conféré une certaine spécificité à la modernisation de l'Europe centrale-orientale et était devenu une composante essentielle de l'équilibre de forces en Europe, a été dominé par ce *corsi et ricorsi*, définitoire pour la philosophie de l'histoire professée par Giambattista Vico. Blâmée et tenue pour une prison

des peuples par le discours identitaire des nations central-est européennes et considérée comme un bastion du conservatisme social et de l'immobilisme institutionnel par les adeptes des options libérales et révolutionnaires modernes, la Monarchie des Habsbourg a bénéficié de réévaluations enthousiastes, formulées dans le contexte des dilemmes issus des disputes nationales exacerbées pendant l'entre-deux-guerres et, surtout, du revirement des options politiques intégrationnistes, qui identifiaient l'expérience de la Mitteleuropa à une construction européenne avant la lettre. De telles interprétations influencées par les sensibilités du temps sont nuancées par les auteurs qui estiment que le dialogue entre le pouvoir et la société initié par la Maison archiducal allemande a été une prémisses de la diffusion dans cet espace des valeurs éthiques et culturelles modernes. Ils considèrent également que les vulnérabilités ayant mis en cause l'existence même de ce creuset ethnique et juridictionnel ont illustré les capacités d'adaptation des structures qui avaient survécu aux crises confessionnelles, aux menaces et aux révolutions.

Dans la série de controverses qui avaient stimulé des analyses approfondies sur cette insolite réalité historique, tout en assumant les risques de mettre l'investigation historique au service du militantisme identitaire, la relation entre l'État et les communautés ethniques unies sous l'autorité d'un souverain commun et divisées par l'apparition de leurs propres agendas politiques, a fourni les principales justifications pour l'effondrement de la monarchie, dans le contexte des échecs subis par les efforts d'articulation d'une identité commune, de la soi-disant nation autrichienne, forgée par l'appel au loyalisme dynastique et l'élaboration de solutions législatives capables de répondre aux intérêts des communautés nationales reconnues comme telles.

La publication – par les soins du professeur d’université Rudolf Gräf – de la traduction en roumain des trois études incluses dans le III<sup>e</sup> volume de la collection d’études rédigées à l’initiative de la Commission d’Histoire de la Monarchie des Habsbourg de l’Académie des Sciences d’Autriche, remet cette problématique à l’attention à la fois des historiens et du grand public. Les auteurs ont choisi de revenir à une histoire affranchie de la passion de l’engagement idéologique, du patriotisme d’opérette et de l’essai spéculatif, essayant de concilier les exigences du criticisme positiviste avec l’accès à une réalité définie par des spécificités moins familières à l’observateur avisé. La note commune des trois études destinées à clarifier les multiples significations de la soi-disant question nationale est le plaidoyer en faveur d’un nouveau style historiographique, fondé sur l’appel aux sources documentaires de l’époque et la lecture parallèle des actes administratifs. La notice du coordinateur de cette démarche historiographique passe brièvement en revue l’activité de la commission académique qui avait initié la publication des douze volumes de la collection et fait une présentation succincte des trois études soumises à l’attention du lecteur.

La première étude, appartenant à l’historien Erich Zöllner, est centrée sur la périodisation de l’histoire d’Autriche, depuis ses commencements carolingiens (*Österreich*) aux premières mentions du concept de Reich, dans l’acception patrimoniale dépourvue des significations qu’il avait acquises aux époques moderne et contemporaine, et à l’unification territoriale de l’Autriche sous l’autorité de la Maison des Babenberg. Le rattachement de ces régions au patrimoine de la Maison des Habsbourg, suite à la victoire remportée à Marchfeld (1278) sur le roi de Bohême,

Ottokar II – considéré comme un tournant dans le développement de ces régions – devient une bonne occasion de réfléchir sur l’histoire de l’Europe centrale, surtout sur les rapports de la dynastie avec les élites politiques locales et le statut juridique des pays réunis sous l’autorité d’un souverain commun. Les considérations sur l’évolution du statut de ces entités juridiques ouvrent l’analyse sur le concept de nation, avec ses multiples acceptions, juridiques, politiques et ethnolinguistiques.

L’étude rédigée par Gerald Stourzh, véritable synthèse d’histoire du droit, approche le thème de l’égalité des droits entre les nations de la monarchie en tant que principe constitutionnel (1848–1918). L’auteur souligne que la Bohême a été la première à initier des débats sur les droits des nationalités dans le cadre institutionnel de l’Assemblée de Kremsier (1849), l’administration impériale se servant de ce thème révolutionnaire dans ses tentatives de consolider l’État, à travers l’expérience néo-absolutiste initiée en 1851 et la libéralisation partielle préconisée en 1860. Un tournant dans l’évolution de cette question a été le compromis conclu en 1867 et l’Article 19 de la Constitution de la Cisleithanie élaboré en décembre 1867. Elle établissait le cadre général des droits des minorités nationales, tout en laissant à la responsabilité des législations locales de les réglementer sur les plans juridique et civique. L’auteur prête une attention toute particulière aux débats de la Cour suprême de Justice sur les différents litiges entre des individus ou des acteurs institutionnels et les points de vue concernant l’acception juridique de la nation émise par le baron Anton Hye von Glunek, qui ont servi comme sources d’élaboration de la jurisprudence valable pour la Cisleithanie. La relation entre l’appartenance nationale et l’aspect linguistique visé par l’article 19 de la Constitution a généré

aussi toute une série de controverses, les opinions juridiques examinées par l'auteur annonçant les défis que devraient relever les futurs États apparus sur les décombres de la Monarchie des Habsbourg. Il s'agit précisément de la reconnaissance de l'individualité nationale des communautés juives de Galicie ou bien de la situation spécifique de la Silésie, région placée sous la juridiction de l'ancienne Couronne de Bohême, mais avec une population majoritairement germanophone. Un autre aspect des relations entre État et société visé par l'auteur concerne la mise en œuvre du principe d'égalité des droits entre les nations au niveau de l'administration centrale et locale. Les conflits juridiques d'intérêt local et les solutions trouvées par les autorités et transposées dans la législation centrale révèlent deux aspects susceptibles d'expliquer la capacité d'adaptation de l'ancienne structure politique médiévale aux exigences de la modernisation : les efforts systématiques de l'élite politique et de la bureaucratie autrichienne de créer un cadre légal pour les communautés ethniques de la monarchie, de même qu'une société participative impliquée dans la diffusion des individualités culturelles, administratives et ethno-linguistiques. Cette caractéristique de l'histoire de la Monarchie des Habsbourg remarquée durant ses dernières décennies d'existence est visible aussi dans l'analyse sur l'activité législative des Diètes locales et la publication de leurs résolutions dans les langues parlées dans les provinces. Plusieurs sous-chapitres sont consacrés à l'analyse de l'impact de ce pluralisme linguistique sur l'efficacité du fonctionnement de l'État, les effets de l'emploi de la langue nationale dans le processus éducatif public et les implications d'ordre confessionnel de cette question.

La dernière étude, due à Robert A. Kann, est une conclusion succincte au sujet

de la question nationale dans la Monarchie des Habsbourg (1848-1918). L'auteur assume sans réserve une présomption positive, considérant qu'elle pourrait être résolue dans le cadre institutionnel de la monarchie et que son échec ne serait que le résultat des actions ou inactions subjectives influencées par des facteurs objectifs. Après avoir passé en revue les principales tendances historiographiques de cette problématique, l'auteur opère une dissociation entre les nations historiques et les soi-disant groupes ethniques sans histoire, syntagme – repoussé par l'auteur – incorporant les Slovaques, les Roumains et les Slaves du Sud, dont la conscience nationale en ascension est mise en relation avec l'apparition des États nationaux au-delà des frontières de la monarchie. L'impact de cette dichotomie est amplifié par la spécificité de l'agenda politique de chaque nation, qui est reconstitué à travers des analyses individuelles, et par les conséquences des actes de politique étrangère, tel que le retrait de la Maison d'Autriche d'Allemagne après sa défaite dans la guerre contre la Prusse en 1866 ou de son implication dans la politique intérieure des Balkans. Pour conclure, le collapse de la Monarchie des Habsbourg n'a pas résolu la question nationale, devenue la clé de voûte du discours politique après 1848, les États nationaux créés sur ses anciens territoires devenant à leur tour la scène d'affrontements entre les nouvelles majorités et les groupes ethniques minoritaires, considérés comme des facteurs hostiles à l'édification nationale.

La publication de ces études de l'historiographie autrichienne constitue une contribution aux efforts de remise en droit de l'histoire en tant que discipline qui enseigne sans dicter, cherche sans spéculer, explique sans imposer.



FLORIAN DUMITRU SOPORAN